

Date :

PS N° 02 vers 1

OPERATION DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DE
Opérations à caractère répétitif

1. ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison Sociale	XP LOG		
Adresse	n° 5515 Route Industrielle Parc Prologis 76430 Saint Vigor D'Ymonville		
Responsables	NOM	FONCTION	TELEPHONE
	Olivier JEAN BAPTISTE	Directeur	02 35 13 90 36
Contacts sur site	Standard	Nicolas RIPOLL	Cédric HERICHER
	02 35 13 90 20	02 35 13 05 04	02 35 13 90 38
	Fax : 02 35 13 37 98		
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00		

2. ENTREPRISE DE TRANSPORT

Raison Sociale			
Adresse			
Responsables	NOM	FONCTION	TELEPHONE
Responsables des opérations sur le lieu d'intervention			

3. INFORMATION SUR LES MARCHANDISES et OPERATIONS

Désignation des opérations	CHARGEMENT ET DECHARGEMENT
Lieu d'intervention	XP LOG, Bâtiments 1, 3 et 4
Marchandises	Marchandises diverses
Conditionnement	Palettes, cartons, conserves, divers
Quantité	Variable
Poids	Variable
Type de Véhicule	Porteur, camion remorques, camion porte conteneur
Effectif équipe de transport	/

4. MATERIEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT

Aucun

5. CONSIGNES DE TRAVAIL XP LOG

Opérations de chargement ou déchargement de marchandises diverses sur la plateforme XP LOG
--

Date :

PS N° 02 vers 1

6. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE ET DE SURETE

Les quais de chargement et déchargement sont des endroits à risques multiples. Ce document a pour but d'informer des consignes générales de sécurité et des risques auxquels les conducteurs vont être confrontés.

- Avant de descendre de son véhicule, le conducteur doit s'assurer de porter les équipements de protection individuelle de sécurité.
- Etre vigilant et s'assurer d'être toujours bien visible des conducteurs d'engins circulant sur le parc.
- Il est interdit de fumer dans les locaux, ainsi que dans les entrepôts.
- L'introduction et la consommation d'alcool ou de toute substance réduisant la vigilance est formellement interdite sur le site.
- Vitesse limitée à 20km/h
- Respecter la signalisation
- Piéton interdit en dehors des voies protégées
- Opérations moteur éteint, calage obligatoire d'un essieu, et mise en fonction du frein à main

7. EQUIPEMENTS DE SECURITE

Chaussures de sécurité / Gilet haute visibilité

Ces équipements sont fournis par les entreprises de transport.

8. PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIES

- Risque de collision : traversée de tracteurs et remorques
- Risque de collision : manœuvre de chariots élévateurs
- Risque de collision : circulation de piétons
- Risque de chute : renversement de marchandises
- Risque de chute : quais surélevés

9. CONSIGNES SPECIFIQUES AUX OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT

- Présentation du chauffeur au guichet administratif (un document précisant une référence de commande ou dossier est obligatoire)
- Remise des documents XP LOG pour l'opération de chargement ou déchargement
- Indication du quai de chargement ou déchargement
- Mise à quai en respectant les consignes de sécurité
- Attente en zone dédiée
- Signature des documents de transport

10. ORGANISATION DES SECOURS

Conduite à tenir en cas d'accident :

PROTEGER ALERTER SECOURIR

Standard XP LOG (présence de SST)	02 35 13 90 20		
Secours	112	Pompier	18
Centre antipoison	02 35 88 44 00	SAMU	15
Médecin du travail : Dr DECHAMPS	02 32 74 94 94	Gendarmerie	17

Date :

PS N° 02 vers 1

11. PLAN DE CIRCULATION D'XP LOG

Suivre le plan de circulation ci-joint
Respecter les limitations de vitesse
Se présenter à l'accueil chauffeurs et suivre les instructions

PLAN DE CIRCULATION – XP LOG, n°5515 route industrielle, 76430 SAINT VIGOR D'YMONVILLE - Entrepôts



Date :

PS N° 02 vers 1

12. ACCORD

Date :

	NOM	FONCTION	SIGNATURE et CACHET DE L'ENTREPRISE
XP LOG	OLIVIER JEAN BAPTISTE	DIRECTEUR	
ENTREPRISE DE TRANSPORT			